



BIARRITZ

**PROCEDURE ADAPTEE**  
(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

***Annonce intégrale parue sur LE MONITEUR sous le n° AO-2528-0030***

**ORGANISME ACHETEUR :**

VILLE DE BIARRITZ

Direction Juridique et Commande Publique

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX

Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DU MARCHÉ :**

**Remplacement d'une Centrale de Traitement d'Air à l'Aquarium de Biarritz**

Une visite du site est obligatoire (voir conditions dans le règlement de la consultation).

**DELAIS D'EXECUTION :**

- Période de préparation : 12 semaines
- Travaux : 10 semaines

**OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

**CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :**

La date limite de remise des offres est fixée au **18 juillet 2025 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).